Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601147-20251215-0415122025D-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 14

Date de convocation : 5 décembre 2025
Date d'affichage et de
Publication : 18 décembre 2025

Etaient présents : Marie THUILLIER, Thomas BRON, Réjane CONAN, Anne-France NAUDIN, Aurélie BAUR, Maurice GAULAIN, Christophe SAMZUN, Didier LE GARREC, Sylvie LE PAN, Yolaine DE CRUZ.

Absents excusés ayant remis pouvoir :
- Damien RIBOUCHON ayant remis pouvoir à Maurice GAULAIN
- Edouard BANNET ayant remis pouvoir à Aurélie BAUR
- Marie-José JUGEAU ayant remis pouvoir à Christophe SAMZUN

Absente excusée n'ayant pas remis pouvoir : Rozenn MAHEVO

Secrétaire de séance : Yolaine DE CRUZ

--*-*-*-*-*-*

4) SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET CAMPINGS

Marie THUILLIER, première adjointe en charge des finances expose qu'une subvention exceptionnelle a été votée au budget primitif 2025 de la commune, article 65821, pour 62 700.00 euros. Afin d'équilibrer le budget Campings, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'exécuter la dépense à hauteur de 62 700.00 euros et demande à Monsieur le Maire de mandater :

- 62 700.00 euros depuis le Budget Principal (article 65821) au profit du budget Campings (article 75822).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette décision.

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 15 décembre 2025.
Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

MAIRIE DE LOCMARIA BELLE ILE MORBIHAN

Le Maire,
Dominique ROUSSELOT